

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2025

INTERDIRE L'IMPORTATION EN FRANCE DE PRODUITS AGRICOLES ET DENRÉES ALIMENTAIRES CONTENANT DE L'ACÉTAMIPRIDE ET À ABROGER LA LOI VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1959)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE67

présenté par
M. Prud'homme, rapporteur

TITRE

I. – Au titre, substituer aux mots :

« visant à interdire »,

le mot :

« interdisant ».

II. – En conséquence, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« de ».

III. – En conséquence, substituer aux mots :

« à abroger »,

les mots :

« abrogeant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel